

## Cahier des Charges

« Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

### 1- PRESENTATION DU PROJET ISEREADOM

Le Département de l'Isère a développé le dispositif IsèreADOM pour répondre aux besoins de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Ce dispositif a été coordonné avec le programme « Pascaline » de l'ARS Auvergne- Rhône Alpes, financé par l'appel à projets national « TERRITOIRE DE SOINS NUMERIQUE » (TSN).

#### A- Présentation du dispositif

IsèreADOM est un dispositif expérimental d'organisation intégrée d'aides humaines et techniques qui a pour objectif de favoriser le maintien à domicile grâce à des solutions permettant de :

- Mutualiser un système d'information (entre prévention / perte d'autonomie du fait de l'âge / d'une pathologie chronique invalidante) ;
- Renforcer la vigilance « sentinelle » à domicile (pour apporter « la bonne aide » au « bon moment » à tous les stades de la vie) ;
- Partager la bonne connaissance des services de proximité et diversifier l'offre de prévention et de soutien.

L'étude sera menée sur 2 ans (entre novembre 2017 et novembre 2019) à l'aide d'un démonstrateur décliné en deux volets sur le Département de l'Isère :

- Une plateforme web et téléphonique d'informations, d'orientation et de mise en relation vers des solutions d'aide au maintien de l'autonomie - pour le tout public isérois ;
- Le suivi de quatre populations cibles à travers la mise en place d'outils numériques et de la mise en réseau de professionnels.

Trois des populations cibles (546 personnes) seront suivies selon le « suivi sentinelle » piloté par un « référent sentinelle » pour chaque patient :

- o les personnes âgées présentant un risque de chute (300 personnes),
- o les personnes souffrant d'insuffisance cardiaque (100 personnes),
- o les personnes souffrant du cancer (146 personnes).

**Ces 3 populations sont réparties dans 4 territoires d'organisations médico-sociales et sanitaires différentes, et de densités différentes : (Localité1 % de la population totale suivie ...)**

☞ Agglomération de Grenoble 65% (territoire urbain), Massif du Vercors 5% (territoire de montagne), Bièvre-Valloire 10% (territoire semi rural), Bourgoin-Jallieu 20 % (territoire péri-urbain).

## Cahier des Charges

### « Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

#### B- Le suivi sentinelle

Le suivi sentinelle repose sur l'action combinée de professionnels, d'objets connectés installés au domicile et l'utilisation partagée d'un carnet de liaison numérique :

- D'acteurs sentinelles qui tracent les actes de soins et de soutiens réalisés pour le bénéficiaire, et tracent également tous les éléments observés au domicile (les « indicateurs de vigilance »),
- De référents sentinelles, qui suivent l'évolution de la situation des bénéficiaires, identifient les problématiques dominantes, sollicitent des professionnels relais (médecin, référent médico-social, ...) pour adapter le cas échéant le plan d'aides ou le plan de soins.

Les objectifs principaux du suivi sentinelle sont les suivants :

- Améliorer réellement la prévention par le repérage anticipé des risques de glissements de situation à domicile,
- Faciliter la liaison ville-hôpital pour permettre des retours à domicile dans des conditions adaptées,
- Améliorer la relation de confiance et de soutien du bénéficiaire en perte d'autonomie, avec les aidants naturels et professionnels.

#### C- Le référent sentinelle

Le référent sentinelle est un responsable de secteur de la structure d'aide et d'accompagnement à domicile de profil médico-social (SAAD) ou sanitaire (Infirmière Diplômée d'Etat).

Le projet estime qu'une centaine de référents sentinelles seront sollicités dans l'expérimentation. Chaque référent sentinelle aura à charge entre 5 et 20 bénéficiaires. Un référent passera en moyenne 8 heures de travail pour le suivi du bénéficiaire d'un panel, sur 6 mois de suivi (temps de formation et d'évaluation du projet compris).

Le projet prévoit, deux par ans, des groupes d'échanges entre pairs à destination des référents sentinelles.

## 2- INTERVENTION DE LA FONDATION PAUL BENNETOT

La Fondation Paul Bennetot (Groupe Matmut) participe au développement de ce projet dans sa partie Evaluation.

## Cahier des Charges

« Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

### 3- OBJECTIFS DE L'ETUDE

#### A- Objectifs de l'Etude :

Réaliser une évaluation qualitative du suivi sentinelle et de la fonction de référent sentinelle.

#### B- Périmètre de l'évaluation

##### ➤ Durée de l'étude

L'étude se réalisera en 3 temps :

- **Temps 1 Année 2018** : Evaluation au lancement d'IsèreADOM
- **Temps 2 Année 2019** : Evaluation définitive du suivi sentinelle et de la fonction de référent sentinelle
- **Temps 3 Année 2020** : Participation à la rédaction du rapport global d'évaluation du projet IsèreADOM

##### ➤ Les éléments de mesure

L'évaluation reposera sur une description objective du suivi sentinelle, une présentation des indicateurs de performance du dispositif et des points de vigilance.

Elle reposera notamment sur :

☞ Une **mesure de son appropriation** par les différents interlocuteurs :

- **Bénéficiaires/aidants (naturels/professionnels)**

a) Perception du suivi sentinelle par les bénéficiaires et les aidants vis-à-vis :

- De la pertinence de la réponse à leur attente exprimée ou non,
- De leur relation avec les professionnels de santé
- De la relation Auxiliaire/aidant/aidé
- D'un intermédiaire numérique (carnet de liaison, objets connectés)

b) Compréhension de la fonction de référent sentinelle par les bénéficiaires et les aidants en tant que :

- Intermédiaire de confiance vis-à-vis de l'utilisation de solution numérique
- Personne de confiance pour exprimer ses besoins et ses difficultés
- Personne de confiance pour faciliter la relation aidant/aidé/médecin/référent médico-social/prestataire de service (prévention, aide, confort)

c) Appropriation des outils du dispositif sentinelle :

- Vis-à-vis de leurs usages réels ou détournés
- Vis-à-vis des droits d'accès aux données du patient
- Vis-à-vis de leur accessibilité par les proches-aidants ou professionnels
- Vis-à-vis des solutions de prévention ou de maintien à domicile

## Cahier des Charges

### « Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

- **Professionnels de soins et de la prise en charge**

- a) Impact du suivi sentinelle sur le changement des pratiques professionnelles

- Le temps d'appropriation des professionnels et leurs besoins ressentis de formations
- Les écarts de pratique que celui-ci engendre vis-à-vis de la prise en charge usuelle
- L'évolution des relations et de la perception des rôles des différents professionnels, Plus particulièrement :
  - i. Evolution de la relation entre professionnel médical de ville et d'Hôpital.
  - ii. L'évolution du rôle des métiers d'aidants professionnels médico-sociaux.
  - iii. L'impact du suivi sentinelle sur la vision des professionnels de santé vis-à-vis du rôle des aidants professionnels médico-sociaux.
  - iv. Si ces évolutions sont bénéfiques vis-à-vis du service perçu par le bénéficiaire.

- b) Appropriation du suivi sentinelle par les structures de soins et du prendre soin pour comprendre

- La situation du patient qui rentre ou sort d'hospitalisation
- Sa plus-value auprès des structures hospitalières et de ville pour adapter la réponse apportée au besoin effectif du patient

- ☞ Une **mesure de l'évolution des pratiques** :

- De prescription de soins et d'aides à domicile
- De demande de service et de relais vers des professionnels ciblés (ergothérapeute, diététicien, animateur d'atelier de prévention, ...)
- De partage des informations de santé
- D'anticipation des solutions de maintien à domicile
- D'organisation de séjour de soins ou de répit hors domicile

- ☞ Une **mesure de l'évolution subjective de la qualité des services en termes** :

- De délais de réponse
- De coordination des services
- D'accès au service (via l'annuaire)
- De cohérence des demandes et des réponses
- De qualité de vie à domicile

- ☞ **Un recueil de recommandations** et de facteurs de vigilance identifiés par les différents acteurs.

## Cahier des Charges

### « Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

#### C- Méthodologie de l'étude

- Elle est laissée à la libre appréciation de chaque candidat mais devra reposer sur une méthodologie spécifique aux études qualitatives.
- Elle devra toutefois être justifiée par des éléments bibliographiques appuyant son bienfondé.
- Elle devra être construite dans la perspective d'une publication scientifique.
- Elle devra être complémentaire aux évaluations menées par l'équipe projet : enquêtes quantitatives et « focus groups » (des échanges et partages d'informations seront à prévoir avec cette équipe composée de représentants du Département et du consortium).
- Elle devra être statistiquement exploitable vis-à-vis des autres pans de l'évaluation :  
Par exemple, des interviews devront à minima concerner :
  - Pour les référents sentinelles : 20 personnes
  - Pour les patients : 30 personnes

Pour en savoir plus sur IsèreADOM :

- [www.isere.fr/iseradom](http://www.isere.fr/iseradom)
- [www.isereadom.fr](http://www.isereadom.fr)

## Cahier des Charges

« Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

### 4- LES LIVRABLES

Temps 1 :

- Rendu d'une analyse intermédiaire (novembre 2018).

Temps 2 :

- Rendu d'un bilan des travaux sous un format publiable, contexte, matériel et méthodes, discussion et conclusion.

Temps 3 :

- Participation à la rédaction du rapport d'évaluation d'isèreADOM via une présentation globale des résultats sous forme de notes techniques, de résumés des principaux enseignements, d'un tableau de bord des résultats.

Un recueil détaillé des données brutes (verbatim, questionnaire,..)

### 5- CONDITIONS DE DEPOT D'UNE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter :

- Un formulaire de candidature dûment complété au format demandé ;
- Un curriculum vitae du responsable de l'étude ;

### 6- BUDGET DE L'ETUDE

- Toutes les propositions budgétaires seront étudiées

## Cahier des Charges

« Evaluation qualitative du suivi sentinelle »

### 7 – CALENDRIER

ETAPE 1 :	Diffusion de l'appel à projets	Décembre 2017
ETAPE 2 :	Fin de réception des candidatures	31 janvier 2018
ETAPE 4 :	Expertise des candidatures	Février 2018
ETAPE 5 :	Sélection des dossiers par un jury / Audition	Mars 2018
ETAPE 6 :	Intégration de l'évaluateur retenu au dispositif d'évaluation d'IsèreADOM	Mars-Avril 2018
Etape 7 :	Démarrage de l'étude	Avril-Mai 2018
Etape 8 :	TEMPS 1 - Résultats intermédiaires	Novembre 2018
Etape 9 :	TEMPS 2 - Rapport d'évaluation final	Fin Décembre 2019
Etape 10 :	TEMPS 3 - Contribution à la rédaction du rapport D'évaluation d'IsèreADOM	2020

Les informations et **dossiers à télécharger sont disponibles** sur le site Internet de la Fondation Paul Bennetot:

<http://www.fondationpaulbennetot.org/>

**DATE LIMITE D'ENVOI : 31 janvier 2018**

Contact : [riis@fondationpaulbennetot.org](mailto:riis@fondationpaulbennetot.org)

*Il ne sera pas envoyé de dossier par la poste.*

*Tous les dossiers enregistrés feront l'objet d'un accusé de réception par e-mail.*